



Vendôme : Un nouveau projet pour la cour du Cloître dès cet été.

La ville de Vendôme a décidé de réaménager la cour du Cloître pour tenir compte de ses nouveaux usages et recomposer le plan historique en croix, indissociable des jardins médiévaux et des cloîtres en particulier.

Le projet est soumis à l'instruction du service régional de l'Archéologie et la Conservation régionale des monuments et des sites d'où des délais de réalisation plus longs qu'envisagés initialement, à savoir le printemps 2016. Le suivi archéologique a pour objectif de conserver des relevés des traces restant dans le sol pour mieux connaître les phases de construction et l'histoire de la cour du Cloître dont le sol est classé au titre des monuments historiques.

Des grandes potées fleuries seront donc installées dès cet été et de nouveaux aménagements seront

effectués au mois de février 2017.

Dès le mois de juin vous pourrez retrouver de nombreux évènements culturels gratuits dans la cour du Cloître et notamment : la Fête de la musique le 21 juin ; le concert de l'Harmonie municipale le 2 juillet ; le concert de l'Académie lyrique pour la fête nationale le 13 juillet ; le Festival EPOS, le festival des conteurs du 29 au 31 juillet.